

**URGENT**

**La Commune de Crozon recrute 2 agents chargés de l'entretien des espaces verts  
Contrat de 7 mois (à compter du 15 Mars au 15 Octobre 2025)**

**MISSIONS PRINCIPALES**

*Effectuer la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites.*

*Participer aux missions des services techniques en fonction des besoins du service public*

**ACTIVITES**

**Entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère**

- Débroussailler, désherber, biner, arroser
- Tailler les haies et arbustes
- Tondre les pelouses
- Broyer et évacuer les déchets produits
- Conduire et transporter les déchets et matériaux vers les sites d'intervention.

**Créer les espaces fleuris, verts et aménagés du territoire communal**

- Préparer les massifs
- Planter les annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes
- Mettre en place et arroser les jardinières
- Préparer les sols
- Semer du gazon
- Planter des arbres, arbustes
- Installer un système d'arrosage et automatique
- Désherber manuellement les massifs

**Maintenir en état de propreté et effectuer la maintenance préventive des équipements à disposition (véhicules, matériels et engins)**

- Assurer la maintenance courante du matériel à disposition
- Nettoyer et entretenir les outils, véhicules et engins à disposition
- Contrôler les niveaux d'huile, la pression des pneus des véhicules\*

**PROFIL**

**SAVOIRS :**

- Connaissance horticole et paysagère
- Techniques liées à l'entretien des espaces verts
- Techniques de manutention des équipements
- Règlementation hygiène et sécurité

**SAVOIR FAIRE :**

- Respecter les règles de la circulation routière
- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre d'utilisation de matériels, d'outils et produits
- Installer la signalisation adaptée au chantier
- Rendre compte de son activité
- Alerter sur les dysfonctionnements
- S'adapter
- Travailler en équipe

**SAVOIR ETRE :**

- Rigoureux, autonome, réactif, soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires.

**REMUNERATION**

Selon grille statutaire + Régime indemnitaire